

Où en est-on ?

La loi sur la transition a prévu la définition par le Gouvernement d'une Programmation Pluri-Annuelle de l'Énergie (PPE).

Cet outil est, avec la Stratégie Nationale Bas Carbone, l'un des deux instruments de mise en œuvre de la loi de transition énergétique.

Cette PPE doit traiter l'ensemble des aspects liés à l'énergie (diversification des sources d'énergie, sécurité d'approvisionnement, réseaux, demande).

La première PPE va couvrir la période 2016 -2018 et définira une trajectoire cible. La suivante couvrira la période 2018 – 2023 et décrira les scénarios possibles avec des fourchettes pour les différents aspects.

Le groupe de suivi de cette PPE qui réunit une centaine d'acteurs dont FO s'est réuni au ministère pour discuter du premier volet de cette PPE, à savoir le **développement des renouvelables et la maîtrise de la demande**.

La ministre Ségolène ROYAL a été présente en début de séance pour écouter les réactions des membres du groupe de suivi.

Les organisations syndicales FO-CGT-CFE/CGC sont intervenues les premières et ont fait une déclaration pour

insister sur la dimension liée à la sécurité d'approvisionnement et contre la privatisation de l'hydraulique, combattue par les personnels.

Lors des débats, les ONG, surreprésentées dans cette structure, ont demandé que le Gouvernement précise ses orientations sur le nucléaire. En réalité et depuis le début, leur seul objectif n'a toujours été que celui-là.

Elles ont aussi dénoncé les difficultés d'implanter des éoliennes, regrettant les contentieux contre ces projets !

FO Énergie et Mines a d'abord souligné que la principale énergie renouvelable, c'est l'hydraulique et que celle-ci a encore un réel potentiel de développement.

Où en est-on ?

FO a ensuite indiqué que les ambitions gouvernementales de développement des énergies renouvelables intermittentes dans l'électricité étaient très importantes.

FO a également mis en garde contre les coûts qui seront supportés par les usagers et aussi demandé des précisions, que le Ministère a été incapable de donner, sur le nombre de kilomètres de lignes nécessaires pour ce développement.

Sur la maîtrise de la demande, FO sera vigilante sur les mécanismes d'effacement. Il n'est pas question pour FO que ce mécanisme se transforme de fait en un outil de rationnement de l'électricité au détriment des usagers les plus démunis.

D'autres séances sont programmées d'ici la fin de l'année.

L'objectif pour le Gouvernement est que le texte soit prêt rapidement et qu'il puisse être publié, après les concertations prévues par la loi, au 1^{er} trimestre 2016.

L'hydraulique est la principale énergie renouvelable :

Il a un réel potentiel de développement